



COMMUNIQUE A LA PRESSE – 9 décembre 2010

Négociations sectorielles sous haute surveillance

Dès leur entame, le front commun a décidé de mettre les négociations sectorielles sous haute surveillance.

Aujourd'hui, un groupe de travail réunissant les syndicats et les cabinets ministériels examinait la problématique des aménagements de fin de carrière.

Nous avons réaffirmé notre revendication principale en la matière, revendication rappelée et soutenue lors des assemblées du 30 novembre : « maintien du régime DPPR dans ses normes actuelles ».

Statistiques à l'appui, les représentants de l'autorité nous ont fait part de leur intention de faire des économies en la matière, ne nous ont donné aucune garantie quant à la pérennité du système et nous ont informés qu'aucune décision ne serait prise dans l'immédiat.

Plus que jamais, la vigilance s'impose !

Pascal CHARDOME
CGSP-enseignement

Eugène ERNST
CSC-enseignement

Guy LARONDELLE
SLFP

Joan LISMONT
SEL-Setca

Marc WILLAME
Appel